

**prohelvetia**

**PRO HELVETIA  
PAVILLON SUISSE  
CONCOURS À DEUX DEGRÉS EN PROCÉDURE SÉLECTIVE  
18e EXPOSITION INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE - LA BIENNALE DI VENEZIA, 2023**

# prohelvetia

## **A.** Introduction

## **B.** Règlement

- Maître de l'ouvrage
- Adresse du maître de l'ouvrage et organisateur
- Objet et genre du concours
- Participation
- Réponses aux questions
- Composition du Jury
- Délais et échéances
- Documents à disposition
- Documents à rendre
- Critères d'appréciation
- Prix
- Communication
- Poursuite du projet
- Lieu
- Langue

## **C.** Cahier des charges

## A. Introduction

---

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia soutient l'art et la culture suisses en mettant l'accent sur la diversité et la qualité. Parmi les tâches qui lui sont assignées par la Loi sur l'encouragement de la culture et le Message culture, la fondation est en charge de l'organisation de la participation suisse à la Biennale d'art et d'architecture de Venise. Pro Helvetia invite ainsi architectes, chercheurs et chercheuses, critiques, acteurs et actrices de la scène de l'architecture à participer à un concours à deux degrés en procédure sélective pour le Pavillon suisse à la Biennale 2023.

Les propositions présenteront un concept d'exposition basé sur un thème pertinent ayant trait au discours architectural contemporain. Le choix du thème est libre, mais les propositions devront démontrer une relation spécifique au discours architectural suisse. En raison du calendrier choisi, le thème retenu pour le Pavillon suisse sera indépendant du thème de la Biennale 2023, aujourd'hui encore inconnu.

Le concours est ouvert aux citoyens et citoyennes suisses, aux personnes dont le domicile principal est en Suisse, ou ceux et celles qui travaillent très fréquemment en Suisse. Il s'agit d'un concours à deux degrés en procédure sélective. Le budget à respecter est de 260'000 CHF, mis à disposition par Pro Helvetia pour la réalisation du projet.

L'exposition aura lieu dans le Pavillon suisse, dans les «Giardini della Biennale» à Venise. Elle restera ouverte durant toute la Biennale d'architecture, (ordinairement de mai à novembre). Les dates précises seront annoncées par l'organisation de la Biennale environ une année avant l'ouverture.

La Biennale de Venise est depuis plus d'un siècle l'une des expositions les plus prestigieuses dans le monde. Depuis sa création en 1895, elle organise des événements internationaux pour l'art contemporain et met en lumière de nouvelles tendances artistiques. La Biennale d'architecture est quant à elle organisée depuis 1980.

Le Pavillon suisse à Venise, placé directement près de l'entrée principale des «Giardini pubblici», a été créé par l'architecte Bruno Giacometti en 1951/52 et est une propriété de la Confédération suisse. Le plan est basé sur une division originale et fonctionnelle en trois espaces pour la sculpture, le graphisme et la peinture. Conformément à son mandat légal, Pro Helvetia organise depuis 2012 les contributions artistiques et architecturales suisses au Pavillon suisse.

## B. Règlement

---

### Maître de l'ouvrage

Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture.

### Adresse du maître de l'ouvrage et organisateur

Equipe du projet participation suisse Biennale de Venise, Arts Visuels, Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture, Hirschengraben 22, CH-8024 Zurich. Email: [swisspavilion23@prohelvetia.ch](mailto:swisspavilion23@prohelvetia.ch)

### Objet et genre du concours

Projet et réalisation du Pavillon suisse pour la Biennale d'architecture de Venise en 2023.  
Il s'agit d'un concours à deux degrés en procédure sélective.

### Participation

La participation au concours implique pour le jury et les concurrents l'acceptation du présent règlement et de la procédure.

Le concours est ouvert aux citoyens et citoyennes suisses, aux personnes dont le domicile principal est en Suisse, ou ceux et celles qui travaillent très fréquemment en Suisse. Les équipes interdisciplinaires doivent être composées d'architectes ou d'acteurs/d'actrices relatifs au domaine de l'architecture et également d'un curateur/une curatrice ou de personnes travaillant dans le domaine de la médiation artistique, ayant une expérience en développement, organisation et production d'expositions. L'aspect suisse ou un lien avec la Suisse est la condition de base pour la composition de l'équipe. Les postulations d'équipes interdisciplinaires et celles misant sur la diversité sont particulièrement appréciées. Les équipes doivent élire une personne responsable indépendamment de leur composition. Les postulations de candidats/candidates seuls/seules sont également possibles.

### Réponses aux questions

Vos questions peuvent être adressées à [swisspavilion23@prohelvetia.ch](mailto:swisspavilion23@prohelvetia.ch) jusqu'à dimanche 11 juillet 2021 à minuit.

Les réponses aux questions seront publiées le vendredi 16 juillet 2021 dès midi en format PDF disponible pour les participants et participantes sur le portail [www.myprohelvetia.ch](http://www.myprohelvetia.ch).

## Composition du jury

Présidente :	Anna Hohler (Critique d'architecture et professionnelle du spectacle, Lausanne)
Membres professionnels :	Verena Konrad (Curatrice d'architecture, Vorarlberg AT) Lukas Meyer (Architecte ETH, FAS, Bellinzona) Madeleine Schuppli (Responsable de la division Arts Visuels Pro Helvetia, Zurich) Rob Wilson (Rédacteur d'architecture, the architects' journal, London UK)

## Consultants professionnels :

Le jury réserve le droit de consulter des experts et spécialistes supplémentaires si nécessaire.

## Délais et échéances

Appel aux candidatures	mardi 29 juin 2021
Questions	dimanche 11 juillet 2021 jusqu'à minuit, par email à <a href="mailto:swisspavilion23@prohelvetia.ch">swisspavilion23@prohelvetia.ch</a>
Réponses	vendredi 16 juillet 2021 dès midi (disponibles pour tous les participants et participantes en ligne sur le portail <a href="http://myprohelvetia.ch">myprohelvetia.ch</a> en format PDF)
Soumission des dossiers du concours	mercredi 22 septembre 2021 jusqu'à minuit en ligne
Information aux équipes sélectionnées	lundi 1 novembre 2021
Premier Tour : Présentation des projets au jury Sélection et feedbacks du jury à 3 équipes sur le développement ultérieur de leurs projets pour le Deuxième Tour	jeu-ven, 2-3 décembre 2021
Deuxième Tour: présentation des ébauches de projets au jury	lundi 17 janvier 2022
Nomination du projet sélectionné pour le Pavillon suisse	février 2022
Publication de tous les projets du Premier et Deuxième Tour sur le portail <a href="http://myprohelvetia.ch">myprohelvetia.ch</a>	mars 2022
Développement du projet et production avec Pro Helvetia	février 2022 - mars 2023

## Documents à disposition

Les éléments ci-dessous sont disponibles sur le portail [myprohelvetia.ch](http://myprohelvetia.ch)

- Règlement et cahier des charges du concours
- Plan des «Giardini pubblici»
- Plans vectoriels dwg et PDF du Pavillon suisse
- Documentation sur le Pavillon suisse
- Orthophoto du site
- Photos du site

## Documents à rendre

### Matériel concours

Les candidats et candidates rendent une présentation synthétique et pertinente du thème, du concept d'exposition, de la composition et des qualifications des membres de l'équipe. Le dossier doit se présenter en ligne sous la forme d'un PDF de maximum deux pages A3 au format paysage, contenant les informations suivantes:

- Titre de travail de l'exposition
- Texte explicatif sur le thème et le concept d'exposition (max. 500 mots), incluant un court résumé de l'idée en quelques phrases en anglais
- Illustration (croquis, dessin, collage, etc.) de la réalisation du concept en une exposition de qualité dans le Pavillon suisse
- Composition de l'équipe et brève biographie de chaque personne
- Une liste des expériences professionnelles passées et des projets réalisés

### Présentation Premier Tour

- Présentation, max. 4 pages A1 de format horizontal
- 1 document A4 contenant une synthèse du projet
- Maquettes bienvenues
- Présentation avec support visuel possible

### Présentation Deuxième Tour

- Développement du concept d'exposition
- (Les matériels et critères requis correspondent à ceux de la présentation du Premier Tour)

## Critères d'appréciation

- Clarté, pertinence du thème choisi dans le champ contemporain
- Potentiel visuel du concept d'exposition
- Potentiel curatorial et spatial du thème proposé
- Capacité de l'équipe à refléter de manière claire et novatrice un thème de l'architecture contemporaine
- Représentation de la scène et de l'actualité architecturales suisses
- Intégration du concept à l'architecture du Pavillon suisse
- Communication, lisibilité et capacité à s'adresser à un large public international
- Respect du budget de 260'000 CHF, incluant honoraires, production, support visuel et communication

## Prix

Une indemnité forfaitaire totale de 2'000 CHF sera attribuée aux équipes présélectionnées pour le premier et deuxième tour pour leurs frais.

## Communication

Dès que la décision de Pro Helvetia sur recommandation du jury sera prise, elle sera communiquée par écrit à tous les participants et participantes. Tous les rendus de projets de la première et deuxième phase seront accessibles en ligne sur le portail [biennials.ch](https://biennials.ch).

## Poursuite du projet

Pour la réalisation du projet, l'équipe sélectionnée devra travailler en collaboration étroite avec l'équipe Biennale de Pro Helvetia, qui l'assistera en termes de management et de production de l'exposition.

## Lieu

Le for juridique est à Zurich.

## Langue

Les langues officielles du concours sont l'allemand, le français, l'italien et l'anglais.

## C. Cahier des charges

---

Le choix du thème est libre. (Le thème retenu pour le Pavillon suisse sera indépendant du thème de la Biennale 2023, qui n'est actuellement pas encore défini).

Les projets recherchés doivent inclure les aspects suivants d'une manière remarquable :

- Un concept d'exposition basé sur un thème pertinent au discours architectural contemporain
- Rapport direct avec le discours architectural suisse
- Fort ancrage par rapport à l'architecture suisse ou regard innovant sur le sujet
- Propositions originales et uniques visant à la réflexion sur l'architecture suisse
- Réflexion sur les modes de vie et les besoins en constante évolution concernant l'architecture et l'environnement
- Influences de l'architecture sur la société et l'environnement
- Réflexion sur les problèmes ou les changements de l'empreinte urbaine et architectonique des villes et des agglomérations suisses ainsi que de leurs habitants
- Réflexion sur le rôle que joue ou devrait jouer l'architecture pour notre espace de vie

Le périmètre du concours est le site du Pavillon suisse à Venise. Les aménagements extérieurs se limitent à la parcelle du Pavillon suisse. La réalisation et l'exécution du projet se fera en collaboration avec Pro Helvetia.

Le budget de la réalisation se limite à un montant total de 260'000 CHF faisant partie intégrante du cahier des charges. Ce budget comprend les honoraires, la réalisation comme tout le support visuel et le

# prohelvetia

catalogue nécessaires à la réalisation du projet. Au besoin et sur l'initiative des participants et participantes, il est possible d'apporter des fonds supplémentaires par le biais de sponsoring, etc. Toute la stratégie de financement devra être présentée clairement lors du deuxième tour.